

2/ Information destinée à être publiée sur le site internet de la FSMA

Organisme de formation agréé	CREOBIS
Sujet/titre de la formation	<p>Finance & Investissements Durables</p> <p>SFDR, Taxonomy, ESG MiFID/IDD</p> <p>Quel est l'impact de ce nouveau cadre réglementaire et comment aborder sa mise en œuvre ?</p>
Public/groupe cible	Compliance Officers, Direction, juristes...
<p>Planning :</p> <p style="text-align: right;">Date(s)</p> <p style="text-align: right;">Heure(s) de début et de fin</p> <p style="text-align: right;">Durée</p> <p style="text-align: right;">Lieu(x)</p>	<p>Jeudi 7 octobre</p> <p>De 9h00 à 13h00</p> <p>4 heures</p> <p>Bruxelles, Thon Bristol Stéphanie</p>
Nombre d'heures (points) de formation éligibles dans le cadre de la formation permanente des compliance officers	3 heures
Objectif(s)	<p>Quels sont les derniers développements en matière de réglementation et à quoi devons-nous nous attendre ?</p> <p>Quelles sont les préférences en matière de durabilité et comment s'intègrent-elles dans le développement et la distribution des produits financiers ?</p> <p>Quel est l'impact des réglementations Taxonomie, SFDR, ESG MiFID/IDD sur la documentation ?</p> <p>Quel est l'impact du niveau 2 des RTS et des règlements délégués ?</p>

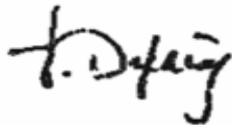
Résumé du contenu	<p>Les dernières évolutions du cadre réglementaire belge et européen : à quels éléments être particulièrement attentif ?</p> <p>Partage d'expérience : comment faire face aux défis que nous rencontrons dans la mise en œuvre des nouvelles obligations en matière de finance durable ?</p> <p>Définir les préférences de durabilité de chaque client</p> <p>L'impact pratique du règlement Taxonomy, SFDR et ESG MiFID/IDD sur votre documentation</p> <p>L'importance de la disponibilité et de la qualité des données ESG</p>
Forme	<input type="checkbox"/> De type classique (avec présence physique)
Matériel de cours	<input type="checkbox"/> Syllabus
<p>Contenu de la formation</p> <p><i>Merci d'identifier sous le point 3 de la communication FSMA_2018_05 du 8 mai 2018 le numéro du ou des thèmes qui sera (ont) abordé (s) lors de la formation, et de le(s) retranscrire dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p> <p><i>Pour tout contenu de formation relatif au point C de la communication susmentionnée, une justification du thème et du lien et intérêt de ce dernier pour les compliance officers doit être fourni dans l'espace prévu à cet effet, à la droite du présent tableau.</i></p>	<p>2 (Banque et services d'investissement)</p> <p>2 (Assurance)</p>
Formateur(s)/orateur(s), ainsi que leur profession	<p>Sébastien Wolff, Policy Officer, FSMA</p> <p>Filip Weynants, Partner, KPMG</p>

	Michiel Dobbelaere, Senior Manager, KPMG Walter Jacob, Senior Counsel, KPMG Law
--	--

Fait à (ville) Bruxelles , le 24/08/2021

Nom du responsable de la formation : Virginie Depreay

Signature du responsable de la formation :



Les programmes de formation doivent être envoyés aux adresses suivantes :

compliance.inspection@fsma.be et compliance@nbb.be